

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES  
Service des Pays d'Europe centrale et  
orientale CEE/ONU

Pol. 821 dej/gal

Berne, le 6 mai 1992

## Rapport sur la mission économique suisse en Pologne (22 au 24 avril 1992)

### 1. But et contexte général de visite

Ce voyage avait pour but d'**intensifier les relations économiques bilatérales et d'améliorer le cadre pour le développement de la coopération** entre entreprises suisses et polonaises, qu'il s'agisse de commerce ou d'investissements. C'est pourquoi, le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz (CFD) a dirigé une **délégation mixte** comprenant notamment l'Ambassadeur Arioli, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, et une vingtaine de personnalités occupant des positions dirigeantes dans les principaux secteurs de l'économie, dont M. Thomas Gasser, Président du VSM.

La Pologne traverse actuellement une **période particulièrement délicate** à plusieurs égards. Sur le **plan politique**, le fait que le gouvernement formé à la fin décembre 1991 ne dispose pas d'une majorité parlementaire a ralenti la progression des réformes et la visite de CFD à Varsovie a eu lieu à un moment où des négociations intenses étaient en cours en vue de la formation d'un gouvernement de grande coalition comprenant quelque 10 partis; ces discussions ont échoué et la conséquence pourrait être la chute du gouvernement lors de la très prochaine discussion du budget au Parlement. Selon le Premier-Ministre Olszewski, cette extrême fragmentation politique du pays découle du caractère individualiste du polonais; si ce caractère a justement permis au pays de survivre au système communiste, il rend la tâche d'autant plus compliquée pour mener une politique cohérente dans un système démocratique, a expliqué M. Olszewski à CFD. Aux problèmes politiques s'ajoutent ceux d'**ordre économique**, puisque la Pologne souffre d'une **forte récession**.

C'est donc dans une atmosphère marquée par ces multiples difficultés que les entretiens se sont déroulés. Les interlocuteurs de CFD ont été le Ministre des relations économiques internationales Adam Glapinski, le Ministre et Chef du bureau central de la planification et architecte de la politique économique polonaise du gouvernement Olszewski, Jerzy Eysymontt, le Ministre des finances Andrzej Olechowski, le Vice-Ministre de la privatisation Jerzy Strzelecki, le Ministre pour l'industrie et le commerce Andrzej Lipko et le Sous-Secrétaire d'Etat pour l'intégration européenne et la coordination de l'assistance Jacek Saryusz-Wolski. CFD a, d'autre part, rendu des visites de courtoisie au Premier Ministre Jan Olszewski et au Ministre des affaires étrangères Krzysztof Skubiszewski. Enfin, plusieurs



possibilités de contact entre hommes d'affaires suisses et polonais ont été offertes, notamment dans le cadre de la Chambre de commerce et d'industrie Suisse-Pologne.

## 2. Situation économique et état des réformes

CFD n'a pas manqué de relever l'effort considérable accompli par la Pologne en matière de transition vers la démocratie et l'économie de marché. Il a fait part de la volonté de la Suisse de poursuivre son soutien au processus de réformes, que ce soit bilatéralement ou multilatéralement. De leur côté, les interlocuteurs polonais ont assuré à maintes reprises que la **crise politique actuelle n'allait en rien modifier les principes de base de la réforme**. L'objectif d'une **adhésion aussi rapide que possible de la Pologne à la CE** exprimé avec insistance par Varsovie en est sans doute un garant; mais l'omniprésence de Bruxelles et la référence constante aux institutions et réglementations de la CE ont également apporté la démonstration du poids très relatif que représentent les pays de l'AELE en Europe centrale et orientale. Un autre élément central de la politique étrangère de la Pologne est le maintien et le développement de **bonnes relations avec ses voisins directs**. Actuellement, seules les relations avec la Lituanie posent problème, en raison de la minorité polonaise importante (280'000) y résidant.

Les problèmes liés à la **situation économique difficile** ont surtout été abordés avec le Ministre de l'économie Eysymontt. Force est de constater que l'économie, en particulier dans le secteur public est actuellement déprimée (recul du PIB de 12 % en 1990 et de 9 % en 1991); de plus, les premiers progrès réalisés dans la voie de la stabilisation semblent compromis par une inflation toujours élevée.

La **lutte contre l'inflation** reste l'objectif principal de la politique économique polonaise, mais sa mise en oeuvre a lieu dans des conditions difficiles, puisque la détérioration rapide sur le plan du chômage implique certaines mesures de relance économique, alors que les ressources budgétaires sont en nette baisse, justement en raison de la récession. Les dirigeants polonais ont affiché un optimisme modéré pour ce qui est des perspectives à moyen terme. On s'attend à une croissance zéro pour 1992 et on espère que l'inflation ne dépassera pas 40 % cette année. La croissance moyenne devrait se situer aux environs de 1,5 % sur les 2 à 3 années à venir et l'inflation devrait descendre en dessous de 10 % en 1994.

Dans sa présentation, M. Eysymontt a insisté sur le fait que toute la politique du gouvernement polonais est axée sur l'**ouverture économique**. La libéralisation du commerce extérieur est un élément central de cette politique, tout comme la privatisation qui ne progresse pas assez rapidement, entre autres en raison du manque de capitaux étrangers, à indiqué M. Eysymontt.

CFD a réagi aux propos tenus par M. Eysymontt en exprimant sa compréhension face à la complexité de la tâche à accomplir et au fait que des objectifs parfois contradictoires doivent être poursuivis simultanément.

### 3. Les problèmes liés à la dette polonaise

Ils ont été discutés avec le Ministre Olechowsky qui a impressionné la délégation suisse par la qualité de ses interventions qui se sont concentrées sur l'amélioration du climat de confiance pour les investisseurs étrangers en Pologne. Dans cette perspective, il a annoncé que la Pologne allait **reprendre**, après une suspension de près d'un an, les **négociations avec les banques créancières dans le cadre du Club de Londres** très probablement au mois de mai. Les représentants des banques suisses ont accueilli cette nouvelle favorablement. Ils ont d'ailleurs remis au Premier-Ministre et aux Ministres concernés une lettre sur ce sujet précis; il y est relevé que certaines **conditions préalables** doivent être remplies avant de pouvoir reprendre les négociations; il s'agit en premier lieu de la reprise du service de la dette et de la mise en oeuvre rigoureuse d'un programme économique agréé par le FMI. On sait qu'un accord est intervenu récemment en la matière avec la FMI; un des points central du programme est la limitation du déficit budgétaire à 5 % du PNB; celui-ci n'a cependant pas encore reçu l'aval du Parlement polonais.

A l'intérêt manifesté par les milieux industriels suisses pour conclure **des opérations de conversion** ("debt/equity swaps"), M. Olechowsky a réagi en précisant qu'il s'agissait tout d'abord d'arriver à un accord-cadre à Londres avant d'entrer en négociation pour régler des cas particuliers.

Enfin, M. Olechowsky a exprimé le désir des autorités polonaises de procéder rapidement à la négociation de l'**accord bilatéral entre la Suisse et la Pologne** destiné à concrétiser les décisions prises dans le cadre du Club de Paris en avril 1991 (réduction exceptionnelle de 50 % du montant net de la dette et réaménagement de celle-ci)

### 4. L'accord de libre-échange AELE-Pologne

Les problèmes liés aux **négociations en cours de l'accord de libre-échange** entre les pays de l'AELE et la Pologne ont constitué un **thème majeur de discussion**, notamment lors des entretiens avec le Ministre des relations économiques internationales, Adam Glapinski. CFD a relevé l'importance d'une conclusion rapide d'un tel accord pour l'intensification des relations et le développement réciproque des échanges entre les deux pays et plus particulièrement des exportations de produits industriels polonais vers la Suisse. Il a insisté sur la **globalité de la négociation** et sur le fait que la Suisse était très généreuse dans le domaine industriel, puisqu'elle était prête, contrairement à la CE et aux autres pays de l'AELE, à supprimer totalement ses droits de douane pour l'ensemble des **produits industriels** dès l'entrée en vigueur de l'accord. En relation avec les demandes de concessions exagérées de la Pologne dans le **secteur agricole** qui constituent la pierre d'achoppement majeure des négociations, CFD a appelé la partie polonaise à tenir compte du fait que la Suisse est un petit pays, et que sa demande pour les produits agricoles est nécessairement limitée; le sens des proportions doit, de plus, être respecté si l'on veut faire une comparaison avec les concessions agricoles octroyées par la CE. Les milieux économiques

suisses n'ont de leur côté pas manqué d'insister sur le fait que la discrimination existant actuellement pour les produits suisses vis-à-vis des produits communautaires résultant de l'entrée en vigueur au 1er mars dernier de la partie commerciale de l'accord d'association entre la Pologne et la CE, constituait un **élément particulièrement négatif pour le climat d'investissement**. La partie polonaise a justifié ses exigences élevées et son attitude jusqu'ici intransigeante pour ce qui est des concessions dans le domaine agricole par l'importance économique mais aussi politique de la paysannerie en Pologne; certains signes d'une plus grande flexibilité du côté polonais ont pu être décelés vers la fin de la visite, ce qui reste pourtant encore à confirmer.

## 5. L'amélioration des conditions-cadre de l'activité en Pologne

Les hommes d'affaires suisses ont pu, tout au long des entretiens, aborder les problèmes auxquels ils ont à faire face dans leurs activités avec et en Pologne. D'une manière générale, l'industrie suisse est satisfaite du développement de ses ventes sur le marché polonais. Par contre, les **conditions-cadre** dans le pays même doivent encore être **sensiblement améliorées**. La question de la **sécurité et de la prévisibilité du cadre** dans lequel les opérateurs économiques sont amenés à travailler est centrale pour permettre un développement harmonieux et rapide de l'activité. Or, cette sécurité est encore loin d'être assurée en Pologne et les facteurs principaux suivants ont été mentionnés :

- absence de textes légaux dans certains domaines (loi sur les restitutions, par exemple) ou manque de transparence concernant la législation existante et sa mise en application;
- manque d'une ligne claire dans la politique de privatisation et manque de coordination entre les différents ministères;
- lourdeur du processus de privatisation et des procédures administratives en général, empêchant une prise de décision rapide;
- manque de clarté concernant la stratégie industrielle et les priorités des ministères concernés;
- infrastructure insuffisante;
- discrimination des produits suisses par rapport aux produits communautaires (voir chiffre 4);
- dédouanement lent et imprécis des marchandises.

La partie polonaise s'est montrée consciente des problèmes existants et elle a exprimé sa volonté de remédier dans toute la mesure du possible à cette situation. Elle a cependant fait appel à la compréhension des milieux économiques; en effet, le processus de transformation et d'adaptation dans lequel se trouve la Pologne implique nécessairement que la prévisibilité ne peut être assurée complètement à court terme. Par contre, a tenu à souligner M. Olechowsky, la sécurité existe, puisque la démocratie a été établie et qu'en matière de réforme économique, la volonté inébranlable de la Pologne d'adhérer à la CE avant la fin de ce siècle l'oblige à respecter un strict code de conduite en la matière. D'autre part, toute une série de mesures visant à **améliorer la cohérence des politiques** poursuivies sont actuellement

en discussion, dont la principale pourrait consister en une restructuration des différents ministères, afin de supprimer la lourde bureaucratie et de faciliter la prise de décision.

Les difficultés, principalement financières, liées à la **création de petites et moyennes entreprises** ont fait l'objet d'une attention particulière lors de l'entretien avec le Ministre de l'industrie et du commerce Lipko. Celui-ci a relevé que l'appui aux nouvelles PME constituait une priorité de son Ministère et que des discussions étaient en cours avec la Banque mondiale concernant l'ouverture d'une ligne de crédit en faveur des PME.

En fin de compte, les **milieux d'affaires suisses** se sont malgré tout montrés **optimistes** pour ce qui est des **perspectives à moyen et long terme**, vu le potentiel en ressources humaines et naturelles existant en Pologne. Les problèmes auxquels ils sont confrontés actuellement ne doit pas les décourager, mais bien plutôt les inciter à les résoudre et à redoubler leurs efforts.

## **6. Le programme d'assistance suisse à la Pologne**

Enfin, la visite a fourni l'occasion de faire le point de la situation sur l'assistance fournie jusqu'ici par la Suisse à la Pologne dans le cadre du premier crédit de programme. Le bilan qui en a été fait est très positif et l'**excellente collaboration** mise en place entre les deux pays a été relevée de part et d'autre. De très bonnes bases existent pour une **poursuite de la coopération**. CFD a annoncé la décision de principe du gouvernement suisse pour une nouvelle enveloppe financière, mais il en a remis sa formalisation à plus tard, compte tenu de l'attitude peu flexible adoptée par la partie polonaise dans les négociations de l'accord de libre-échange.



J. Derron

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

Pol. 821 - dej/gal

Berne, le 6 mai 1992

Note à Monsieur le Secrétaire d'Etat Franz Blankart

**Rapport sur la mission économique suisse  
en Pologne (22 - 24 avril 1992)**

- 
- Copie à:**
- DFAE:**
    - Secrétaire d'Etat Kellenberger
    - Division politique I
    - Service économique et financier
    - Bureau de coopération pour l'Europe de l'Est
  - DFE:**
    - Administration fédérale des finances
    - Administration fédérale des contributions
    - Administration fédérale des douanes
  - DFEP:**
    - Secrétariat général (M. Stoudmann)
    - Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail
    - Office fédéral de l'agriculture

**Ambassades de Suisse:** Bucarest, Budapest, Moscou, Prague, Sofia, Varsovie

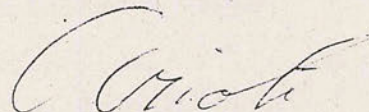
jek, ari, gir, imb, spi, bal, zos, jag, ram, was, ric, tin, maz, esh, std, rib, hed,  
any, dej

Veillez trouver ci-joint le rapport complet de la mission économique que le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a conduite du 22 au 24 avril 1992 en Pologne.

Grâce, notamment, à la précieuse collaboration de notre Ambassade à Varsovie et à la participation active des milieux économiques suisses, ce voyage a atteint ses objectifs. Le programme dense et intéressant mis sur pied a, en effet, permis à la délégation officielle, comme à celle des hommes d'affaires, non seulement d'avoir des contacts fructueux avec un grand nombre de personnalités en vue à la fois de l'administration et de l'économie, mais aussi de recueillir des informations de première main sur la situation économique et politique et d'obtenir des réponses à toute une série de questions.

- 2 -

D'autre part, je crois pouvoir affirmer que toutes les possibilités qui nous ont été offertes pour faire passer des messages clairs ont été utilisées de manière optimale. Cela a notamment été le cas pour ce qui est des problèmes liés à la conclusion de l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et la Pologne; nous serons fixés très prochainement sur les effets de ces messages, puisque deux nouvelles rondes de négociations auront lieu avec la Pologne d'ici à la mi-mai.



Silvio Arioli

Annexe: mentionnée



**Bundesamt für Aussenwirtschaft**  
**Office fédéral des affaires économiques extérieures**  
**Ufficio federale dell'economia esterna**  
**Uffizi federal da l'economia esteriura**

3003 Bern  
 Bundeshaus Ost

6 mai 1992

☎ 031 / 61  
 Fax 031 / 612330

22 09

Ihr Zeichen  
 Votre signe  
 Vostra sigla  
 Voss segn

**VORORT**  
 à l'att. de M. Hutzli

**ZURICH**

Unser Zeichen  
 Notre signe  
 Nostra sigla  
 Noss segn

Pol. 821 - dej/gal

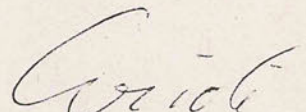
### Rapport sur la mission économique suisse en Pologne (22 - 24 avril 1992)

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint 30 exemplaires du rapport sus-mentionné et vous serais reconnaissant de bien vouloir le faire suivre, avec la lettre d'accompagnement, aux participants à la mission en Pologne.

Je ne voudrais, en outre, pas manquer de vous remercier de votre précieuse collaboration dans la phase préparatoire de la visite mais aussi sur place, dans la mesure où elle a été essentielle pour assurer le bon déroulement et le succès du voyage.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

  
 Silvio Arioli

Annexes: mentionnées

Copie à: (sans annexes)  
 Ambassade de Suisse, Varsovie  
 Secrétariat général, M. Stoudmann  
 maz, esh, dej





**Bundesamt für Aussenwirtschaft**  
**Office fédéral des affaires économiques extérieures**  
**Ufficio federale dell'economia esterna**  
**Uffizi federal da l'economia exteriura**

3003 Bern  
 Bundeshaus Ost

6 mai 1992

☎ 031 / 61  
 Fax 031 / 61 23 30

22 09

Aux membres de la délégation  
 d'hommes d'affaires

Ihr Zeichen  
 Votre signe  
 Vostra sigla  
 Voss segn

Unser Zeichen  
 Notre signe  
 Nostra sigla  
 Noss segn

Pol. 821 - dej/gal

## Rapport sur la mission économique suisse en Pologne (22 - 24 avril 1992)

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint notre rapport sur la mission sus-mentionnée.

Je saisis cette occasion pour vous remercier de votre précieuse collaboration et de votre participation active lors de cette visite dont les objectifs ont été, à mon avis, atteints. Je crois pouvoir affirmer qu'ensemble nous avons utilisé de manière optimale les possibilités qui nous ont été offertes pour faire passer de manière claire les message que nous avons à transmettre à la partie polonaise, notamment en ce qui concerne l'importance d'une conclusion rapide de l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et la Pologne. Nous serons très prochainement fixés sur leurs effets, puisque deux nouvelles rondes de négociations auront lieu avec la Pologne d'ici à la mi-mai.

Il reste d'autre part à espérer que les contacts qui ont été établis avec un grand nombre de personnalités en vue, à la fois de l'administration et de l'économie, donneront rapidement naissance à un développement et une intensification des relations et de la coopération, autant au niveau gouvernemental qu'au niveau des entreprises.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Silvio Arioli  
 Ambassadeur